

édito

Misère de misère !

Plusieurs membres du Cardek ont participé le 17 octobre à une marche contre l'exclusion organisée par le réseau Alerte qui regroupe une cinquantaine d'associations intervenant dans le secteur social.

Plusieurs centaines de personnes, dont de nombreux jeunes, ont traversé Strasbourg pour interpeller les collectivités territoriales et les autorités de l'Etat. Les associations pointent une pauvreté de plus en plus grande, le « révélateur d'exclusion » étant le logement, et soulignent l'urgence de mesures de fond pour répondre aux problèmes posés par des personnes non pas plus nombreuses mais de plus en plus pauvres.

C'est la tendance confirmée par les responsables nationaux du Secours Catholique à la lecture des statistiques d'accueil de l'association qui, l'année dernière, a rencontré 650 000 situations de pauvreté. Ce qui représente environ 1,5 million de personnes dont 690 000 enfants. Ils constatent qu'« une partie de plus en plus importante de la population décroche des circuits économiques et sociaux » ; 90 % des accueillis ont un revenu inférieur à 700 euros par mois. Les personnes rencontrées sont de plus en plus âgées, sont en recherche d'emploi et, le plus souvent, non indemnisées.

Parmi les phénomènes familiaux, la monoparentalité continue d'augmenter, principalement du fait des pères seuls. Mais c'est essentiellement l'habitat qui caractérise l'avancée de l'exclusion. En toute logique, la flambée des loyers touche plus fortement les ménages les plus modestes.

Par la même occasion, les dépenses de loyer pèsent de plus en plus lourd sur le budget des plus pauvres. Ce qui entraîne une baisse du pouvoir d'achat de plus de 30 % chez les plus faibles revenus. De plus, 30 % des personnes concernées ne perçoivent aucune aide au logement. C'est le même taux pour les impayés de loyer. Entre 2000 et 2004, les logements précaires augmentent.

En conclusion de son rapport, le Secours catholique demande « que soit mesuré l'impact social de toutes les politiques publiques sur la réduction de la pauvreté afin d'engager



gazette éditée par le CARDEK-numéro 8. nov-déc



de nouveaux projets » nationaux, régionaux ou locaux. Avec l'État pour garant de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.

Le premier ministre a annoncé lors des derniers événements survenus dans les quartiers populaires, cent millions d'euros « supplémentaires » pour les 14 000 associations sub-

ventionnées par l'État. Mais il est impossible de chiffrer combien la politique gouvernementale a fait périr d'associations, en particulier d'associations de quartier les plus fragiles, par ses suppressions ou par ses retards de versements de subventions.

Jean-Baptiste Metz

SOMMAIRE

édito- fête de fin d'année- activités du cycle d'hiver-
votation citoyenne - les antennes relais: QUELS DANGERS
(II) ?- concert...ation! - expos dans le quartier -
CALENDRIER

fête de fin d'année

Comme chaque année nous nous retrouvons pour faire la fête. Nous vous invitons, petits et grands, **le mercredi 14 décembre** autour d'un conte, d'un spectacle d'ombres chinoises, d'un spectacle de Hip-Hop, d'une animation, d'un goûter et pleins d'autres surprises...

A partir de 14 heures au 1, place des Orphelins.

Entrée libre pour les enfants accompagnés de leurs parents ou inscriptions au Centre de Loisirs. On vous attend nombreux !



V o t a t i o n c i t o y e n n e

Du 5 au 11 décembre nous participons à l'opération "Votation citoyenne" en partenariat avec la ligue des droits de l'Homme et le MRAP. Le principe est simple, les valeurs défendues ambitieuses ! Vous pourrez vous prononcer pour ou contre le droit de vote pour les résidents non communautaires. Une urne sera à votre disposition au 1, place des Orphelins pendant les horaires d'accueil.

Plusieurs temps forts sont déjà programmés pendant cette campagne :

- un débat sur le sujet le jeudi 8 décembre à 20H au cardek, 1, place des Orphelins.
- une urne sera présente le samedi 10 décembre place Kléber.
- le dépouillement le dimanche (lieu et date à définir)

Pour plus d'infos:

<http://www.ldh-france.org>

Programme du cycle d'hiver. C.L.S.H.

MULTIMÉDIA>Gribouillages et formes : Dessins à la souris, d'abord abstraits et gribouillés qui deviennent, à force d'imagination et d'ajouts de couleurs des formes de toutes sortes, paysages aquatiques, bric-à-brac d'objets et d'animaux / sensibilisation à l'usage de la souris, des différents outils de dessin et de travail de l'imagination. / découvertes des jeux d'aventures : Cd-roms thématiques (Artus, Les aventures de l'Oncle Ernest, ...), Sélection de sites internet./

Dessins-Animés : réalisation d'un dessin animé image par image à partir de dessins sur ordinateur. Nous utiliserons le programme d'animation Macromedia Flash et Microsoft Paint pour le dessin / La méditerranée : découverte des pays méditerranéens au travers de sites thématiques, géographiques, des expériences de chacun. Visite d'expositions dans

le cadre du festival Strasbourg-Méditerranée.

ARTS PLASTIQUES> fabrication d'un "skyrail" / circuit de bille aérien en volume / découverte de la pyroscie et travail du polystyrène/"le Clown qui dégringole" fabrication d'un jouet culbuteur/Découverte de la force d'entraînement.

BIBLIOTHÈQUE>La BD à ma façon: lancés sur un thème ou sur un sujet plus précis, les enfants aborderont les histoires par les images. Ils prépareront leurs planches selon l'aisance qu'ils peuvent avoir avec les mots et le dessin.

Comment représenter les sons? Comment sait-on que le chien aboie plus ou moins fort?/Dessins lettrés: Jouer avec les lettres, les grandes et les petites. Leur faire perdre leur sens et s'en servir pour faire des représentations graphiques...Le V peut aussi bien servir à faire un sourire, qu'un chapeau

ou une pointe de flèche...

Comptines: pour les doigts et les menottes...alors chantons!

EXPRESSION CORPORELLE>réalisation d'un spectacle de marionnettes, comprenant la fabrication des marionnettes en bois, pâte à bois et tissu- /histoire de marionnettes", création d'une histoire pour marionnettes. /sketchs d'impros grâce à la boîte à mots.

Et aussi des sorties au TJP, à la Lanterne magique, à la piscine et à la patinoire.

Fête du Beaujolais nouveau
VENDREDI 18 NOVEMBRE
À PARTIR DE 18 H 30
PLACE DES ORPHELINS.
AVEC DJ TKILLA



ELLES POUSSENT COMME DES CHAMPIGNONS SUR LES TOÎTURES DE NOS IMMEUBLES. LES ANTENNES RELAIS ONT DE QUOI INQUIÉTER LES RIVERAINS(II).

Une multitude de seuils incohérents !

Face aux développements de la téléphonie mobile de nombreux pays européens ont adopté depuis plusieurs années des niveaux de seuils de champs électromagnétiques émis par les antennes relais compris entre 1 et 6V/M en mettant en avant le principe de précaution.

La France, comme l'Allemagne, se fonde sur une simple recommandation européenne sans aucune durée de limitation d'exposition des personnes concernées.

Comment y voir plus clair ?

Face à ces contradictions évidentes, il s'agit aujourd'hui d'éviter que le développement incontrôlé des antennes-relais en fasse le prochain grand problème de santé en France. Hier le scandale du sang contaminé, la « vache folle », aujourd'hui le scandale de l'amiante... et demain ? La France sera-t-elle un des derniers pays à réagir devant ce qui pourrait devenir le prochain problème de santé publique environnementale ?

Une activité lucrative...

Depuis les années 1990, les opérateurs ont pu installer leurs antennes en toute liberté, le plus souvent sans informer les riverains et dans l'opacité la plus totale.

Pour les motiver, les opérateurs versent aux S.C.I et aux copropriétaires d'importantes redevances annuelles allant actuellement jusqu'à 5 000 Euros TTC par antenne. Notre santé est-elle donc moins importante que les intérêts économiques en jeu ?

Des collectivités qui ont pris des mesures.

Alors qu'en Espagne, en Allemagne ou encore en Grande-Bretagne, des milliers d'antennes ont été déplacées après des vagues de protestations de riverains, en France, le sujet

mobilise peu de monde.

Pourtant, plus d'une cinquantaine de maires et d'élus français, en vertu du principe de précaution et sous la pression des associations, ont mis en place des chartes afin d'appliquer une réglementation plus draconienne et plus respectueuse de la santé des citoyens (Paris, Lyon, Marseille, Reims, Cannes,...). Par exemple, l'interdiction d'implanter des stations d'antennes-relais à proximité des crèches, écoles, maisons de retraite, et hôpitaux a été prise à Paris.

Le laisser faire à Strasbourg...

A Strasbourg, les stations d'antennes-relais sont installées sur des sites sensibles, comme les hôpitaux (Clinique Ste BARBE, Clinique BETHESTA, Centre PAUL STRAUSS, Clinique ADASSA,...) et les maisons de retraite (Jardins d'ARCADIE, Résidence de L'ABRAPA à la KRUTENAU,...) et à moins de 50 mètres d'écoles, de crèches et de halte-garderies.

Strasbourg sera-t-elle une des dernières villes à réagir à ce problème ?

Une pétition pour sensibiliser les Strasbourgeois.

Pour nous soutenir dans cette démarche, nous avons mis en place une pétition à l'attention de M. Robert GROSSMANN, Président de la Communauté Urbaine de STRASBOURG afin que la Ville prenne enfin position face à ce problème en appliquant le principe de précaution, comme l'ont fait de nombreuses villes en FRANCE. Vous pourrez la signer au magasin « CAN ART », 40, rue de Zurich à STRASBOURG.

Evelyne SELTZ

Exemples de seuils de champs électromagnétiques : Italie : 6,1 V/M -Toscane : 0,6 V/M, Luxembourg : 3V/M, Autriche: 0,6 V/M, Russie: 6V/M

Les recommandations Européennes:

- 41 V/M pour la technologie GSM,
- 58V/M pour la technologie DCS,
- 60V/M pour la nouvelle technologie UMTS.

La Directive Européenne concernant la protection des appareils médicaux a défini un taux maximum de 3V/M.

La ville de PARIS :

- Un taux moyen limité à 2V/M, c'est-à-dire 20 à 30 X inférieur aux taux autorisés aujourd'hui dans la ville de STRASBOURG.

Extraits de la Charte de l'environnement, votée au Parlement Européen le 28 février 2005 stipule clairement que :

Article 1 : « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Article 5 : « Lorsque la réalisation d'un dommage, bien qu'incertaine en l'état des connaissances scientifiques, pourrait affecter de manière grave et irréversible l'environnement, les autorités publiques veillent, par application du principe de précaution et dans les domaines d'attributions, à la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques et à l'adoption de mesures provisoires et proportionnées afin de parer à la réalisation du dommage ».

Nous vous invitons à la projection du court métrage:

“téléphonie mobile, sommes-nous tous des cobailles?”

le jeudi 1er décembre à 20 heures au Cardek, 1, place de Orphelins.

Concert..ation !!!

L'aménagement d'une place ou d'un espace public conçu dans le cadre d'une concertation avec les habitants et les riverains constitue toujours un gage de succès pour son usage futur. Cette démarche de bons sens est devenue un évidence pour tous à Strasbourg comme ailleurs.

Mais cette évidence rencontre quelques difficultés pour arriver jusqu'à la Krutenau où le réaménagement de nombreuses places est à l'ordre du jour. Illustration.....place d'Austerlitz.

Avril 2004 : Mme Keller et M. Grossmann

s'engagent à associer les habitants au futur aménagement de la place d'Austerlitz ;

26 septembre 2005 : Mme Keller et M. Grossmann présentent à la presse le nouveau dispositif pour la place d'Austerlitz

26 septembre à 16 h : l'Adjoint de quartier informe le bureau du Comité de Quartier et les associations de la décision de la ville.

Illustration Place Ste Madeleine

Automne 2004 : la ville et les services présentent 3 scénarios de réaménagement de la Place Ste Madeleine dans le cadre d'une réunion publique à destination des habitants du quartier

Automne 2004 : la ville organise un vote afin que les habitants puissent choisir le scénario qui leur paraît le plus approprié

Automne 2004 – automne 2005silence
Novembre 2005 : le choix municipal d'aménagement est présenté à la presse

9 novembre 2005 : les habitants du quartier sont informés de la décision municipale dans le cadre de la réunion d'un Comité de Quartier !!!!

Sans commentaire !

Alain Jund



EXPOS à la Krut

Borderland. Karosta stories.

Art contemporain / Lettonie

<http://syndicatpotentiel.free.fr/>

- Photoportraits by Vasilij Borjajev
- Eurowatching Film / video installation by Kristine Briede
- Borderland Documentary by Carl Biorsmark
- Where did they disappear? Documentary by Kristine Briede
- Crazy girls Documentary by Jesper Nordahl
- Le Camion Sauna Mobile de Karlis Kalnins

Maïa HENRY

Une galerie éphémère, des prix ad libitum.

Formule « Moby Dick » pour la cession (et je l'espère la dispersion) de mes travaux de peinture : aucun prix fixé, les amateurs auront la possibilité d'acquérir une pièce pour la somme qu'ils voudront lui consacrer. Une tirelire sera mise à leur disposition pour assurer la confidentialité de la transaction.

La galerie Moby Dick, espace d'exposition éphémère à localisation variable,

Christophe Hohler

<http://www.christophe-hohler.com>

Un artiste peut-il choisir à notre époque de se consacrer à la peinture, à l'exclusion de toute autre pratique esthétique ? La peinture représente pour certains critiques une formule passiste. Christophe Hohler inscrit délibérément sa proposition artistique à partir de ce médium et revendique, à côté des artistes utilisant la photographie, l'installation et l'assemblage, une place aussi pertinente que les autres modes de production contemporaine. Son parcours fait appel à l'image, l'image immobile. Usant de médium pictural, il se place parmi les artistes qui ne se posent plus la question de la présence ou de l'absence de la figure dans son oeuvre.



photographies

Samuel GERARD et Nicolas ROSES s'associent autour des thèmes de la nature, du voyage et de l'imaginaire. À la Galerie l'ISSUE

du 12 novembre au 17 décembre 2005
Galerie l'ISSUE Couleur - Noir et Blanc

Retraite

Photographies d'Olivier de Sépibus et poème de Habib Tengour du 25/11 au 11/12 galerie la Chambre, dans le cadre de Strasbourg Méditerranée www.strasmed.com

CAFÉ DES SAPINS RETOURNES...à la forêt

à partir du 1er janvier laissez vos sapins à la galerie du syndicat potentiel (13, rue des Couples) participez à la création du "café des sapins retournés" oeuvre ouverte de croissance libre hommage et chandelle verte... merci à tous...

CALENDRIER

La Feuille de Krut.
Bulletin d'information mensuel du CARDEK. Léger mais toujours sérieux, pour les habitants et amis de la krutenau! **Responsable de la publication:** Jean - Baptiste METZ. **Coordination:** Manuel SANTIAGO. **Ont participé:** Jacques ROCCHI, Jeff MUGNIER, Stéphanie SCHMITT, Catherine VILER, Sylvie MESIM, K.M. et BICLOU.
Cardek,
58 rue de la Krutenau.
67000
S T R A S B O U R G .
0388373073.
www.cardek.net.
feuille@cardek.net.
Prix: gratuit.
ISSN : 1772-7944. **Dépot légal.**

le samedi 5/11 au 30/11

Christophe Hohler
<http://www.christophe-hohler.com>
Galerie Lacan
31, quai des Bateliers à Strasbourg
03 88 25 78 52

du 5/11 au 20/11

au 3 rue Peirottes à la Krutenau.
Maïa HENRY 03 88 84 01 15
maia.henry@noos.fr

du 14/11 au 17/12

Nicolas Roses et Samuel Gérard à la galerie l'Issue.
Rue d'Austerlitz.

le vendredi 18 novembre

fête du beaujolais nouveau, avec DJ TKILLA, Le Camion Sauna Mobile de Karlis Kalnins, tartines, soupes et bonne ambiance. place des Orphelins. à partir de 18h30.

du 5/12 au 11/12

votation citoyenne au CARDEK. Pour ou contre le vote des résidents non communautaires. Tous les jours aux heures d'accueil.

1er décembre

manifestation contre le sida, départ de la place du Corbeau à 18H.

le jeudi 1er décembre

projection du court métrage "téléphonie mobile, sommes-nous tous des cobailles?" à 20 heures au Cardek, 1 place des Orphelins.

le 8 décembre

Débat au CARDEK sur le droit de vote des résidents non communautaires avec la ligue des droits de l'homme et le MRAP. A 20 heures place des Orphelins

du 4/11 au 26/11

Borderland. Karosta stories. Art contemporain / Lettonie du mardi au samedi, de 15h à 19H
Syndicat Potentiel
13 rue des couples F-67000 Strasbourg
Tél + 33 (0)3 88 37 08 72
Plus d'informations :
<http://syndicatpotentiel.free.fr/>

mercredi 14 décembre

fête de fin d'année, pour tous les publics: contes, spectacle de Hip-Hop, goûter et plein de surprises...
à partir de 14h, 1, place des orphelins.
Entrée libre pour les enfants accompagnés de leur parent, sinon inscription au CLSH.

